



APPROCHE INTÉGRÉE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2019-2021



Le présent document a été élaboré par :
Service de police de la Ville de Gatineau
© Service de police de la Ville de Gatineau,
Ville de Gatineau, juillet 2019

Ce document est la propriété exclusive
du Service de police de la Ville de Gatineau
et est protégé par la Loi sur le droit d'auteur.

Toute reproduction, exploitation ou utilisation,
même partielle, de ce document est strictement
interdite sans l'autorisation écrite du Service
de police de la Ville de Gatineau.

Toute reproduction, exploitation ou utilisation,
même partielle, non autorisée, constitue une
violation des droits du Service de police de
la Ville de Gatineau et est passible de sanctions.

Pour tout renseignement, s'adresser à :

Monsieur Sylvain Fournier
Inspecteur-chef
Division du soutien opérationnel
Service de police de la Ville de Gatineau
777, boulevard de la Carrière

Adresse postale :
C. P. 7000
Gatineau (Québec) J8P 7H3
Téléphone : 819 243-2345, poste 6014

TABLE DES MATIÈRES

LE CONTEXTE	4
LA VISION	4
LES PRINCIPES	5
Vers une diminution du taux de collision	5
Une approche intégrée	5
Les meilleures pratiques et les initiatives éprouvées	5
Une approche axée sur les résultats	5
LES OBJECTIFS	6
Les objectifs de l'approche intégrée en sécurité routière	6
LES ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE	6
Groupes cibles	8
Facteurs de collision	8
Types d'intervention	9
LES PARTENAIRES	10
Les partenaires internes	10
Les partenaires externes	10
LE COMITÉ DE L'APPROCHE INTÉGRÉE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE	11
Le comité permanent	11
LE DÉLAI D'EXÉCUTION DE TROIS ANS	11
ACTIONS ET ÉVALUATION DE L'APPROCHE INTÉGRÉE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE	12
Élaboration et application des initiatives	12
Communication, sensibilisation et éducation	12
Information, données et recherche	14
Infrastructures routières	14
Application de la loi	14
Les priorités identifiées pour 2019	15
NOUVEAUX ENJEUX	15
CALENDRIER DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION 2019	16

LE CONTEXTE

Au Québec, encore trop de personnes décèdent ou sont blessées sur les routes chaque année à la suite de collisions impliquant des véhicules automobiles. C'est pourquoi la sécurité routière demeure encore et toujours une priorité pour les autorités municipales et policières de la Ville de Gatineau, et ce, même si le bilan routier sur nos routes s'améliore d'année en année.

Malgré les résultats positifs des dernières années, les avancées et objectifs sont de plus en plus difficiles à atteindre. Par conséquent, le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) est toujours à la recherche de moyens susceptibles d'avoir une incidence sur la réduction du total de collisions sur son territoire.

Depuis 2015, le SPVG s'est doté d'une approche intégrée en sécurité routière s'échelonnant sur trois ans.

Cette approche constitue une source d'inspiration pour les intervenants en matière de sécurité routière et est axée sur le partenariat, l'analyse de l'information, l'identification d'enjeux précis, la sensibilisation et l'intervention ciblées. Grâce à ce partenariat, les interventions peuvent viser tant les comportements que les infrastructures et permettre d'atteindre un objectif commun : doter la ville de Gatineau d'un réseau routier des plus sécuritaires.

Sous la direction d'un comité permanent de concertation, l'approche intégrée en sécurité routière est soutenue par une vision, des principes directeurs, des objectifs et, bien sûr, des plans d'action.

LA VISION

La vision de l'approche intégrée en sécurité routière sert de ligne directrice aux divers partenaires en vue de rendre le réseau routier de la Ville de Gatineau le plus sécuritaire possible. Cette vision représente le désir de travailler en amont en matière de sécurité routière et vise à diminuer le nombre de collisions et, par le fait même, le nombre de blessés et de décès sur nos routes.

LES PRINCIPES

Vers une diminution du taux de collision

L'approche intégrée en sécurité routière vise à poursuivre la réduction du taux de collision, en particulier le nombre de collisions avec blessés ou décès. Elle ne contient pas d'objectifs basés sur des pourcentages fixes, mais tente plutôt de développer des tendances à la baisse.

Une approche intégrée

L'approche intégrée en sécurité routière propose des initiatives coordonnées entre tous les partenaires pour répondre aux enjeux concernant les usagers de la route et les infrastructures. Cela tient compte du caractère d'interdépendance qui existe entre les usagers et le réseau routier.

Les meilleures pratiques et les initiatives éprouvées

L'approche intégrée en sécurité routière est élaborée en se basant sur les meilleures pratiques ainsi que sur les initiatives ayant démontré leur efficacité au fil des ans. Elle encourage également toute nouvelle pratique ou initiative qui contribuerait à atteindre les objectifs.

Elle est structurée autour de groupes cibles, de facteurs de collision ainsi que de types d'intervention. Ces éléments sont tous identifiés comme des axes cruciaux en matière de sécurité.

Une approche axée sur les résultats

L'approche intégrée en sécurité routière repose sur l'adaptation des initiatives en fonction des leçons apprises, du rendement des initiatives priorisées et de l'identification des résultats réellement atteints.

Bien que leurs résultats soient plus difficilement quantifiables ou tangibles, certaines approches peuvent avoir une incidence réelle sur la sécurité des usagers de la route.

LES OBJECTIFS

Les objectifs de l'approche intégrée en sécurité routière

- Améliorer la communication, la collaboration et la mobilisation de tous les acteurs.
- Sensibiliser, éduquer et responsabiliser la population en matière de sécurité routière afin d'améliorer le bilan routier.
- Renforcer les mesures d'application des lois et règlements.
- Optimiser l'information sur la sécurité routière.
- Formuler des recommandations en matière d'infrastructures routières.
- Promouvoir la cohabitation des usagers de la route tels que les automobilistes, cyclistes, piétons et autres usagers vulnérables.

LES ÉLÉMENTS DE LA STRATÉGIE

L'approche vise à interpeller les groupes clés en tenant compte des principaux facteurs de collision qui y sont rattachés en vue d'améliorer la sécurité routière.

Pour cibler ces deux axes, plusieurs types d'intervention peuvent être utilisés. L'intégration de ces éléments est la condition essentielle de réussite pour réduire ou prévenir les collisions, particulièrement celles impliquant des décès et des blessures.

Groupes cibles

- Jeunes conducteurs
- Usagers vulnérables de la route
- Conducteurs de véhicules lourds
- Contrevenants
- Travailleurs de chantiers de construction
- Aînés
- Tous les autres usagers du réseau routier

Facteurs de collision

- Inattention et conduite imprudente
- Conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue
- Conduite avec des facteurs de distraction (cellulaire – texto)
- Excès de vitesse et conduite agressive
- Facteurs environnementaux
- Fatigue
- Partage de la route

Types d'intervention

- Communication, sensibilisation et éducation
- Information, données et recherche
- Infrastructures routières
- Application de la loi



Groupes cibles

Les groupes de conducteurs ciblés sont décrits de la façon suivante :

- **Jeunes conducteurs :**
conducteurs de moins de 25 ans;
- **Usagers vulnérables de la route :**
piétons, cyclistes, motocyclistes et personnes utilisant une aide à la mobilité motorisée;
- **Conducteurs de véhicules lourds :**
propriétaires, exploitants et conducteurs de véhicules lourds;
- **Contrevenants :**
conducteurs adoptant un « comportement type » illégal au volant (ex. : conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue et infractions aux lois et règlements en matière de circulation);
- **Travailleurs de chantiers de construction :**
tout travailleur affecté à la construction et à l'entretien des chaussées et des infrastructures routières, cyclables et piétonnières, au déneigement des voies publiques, à la signalisation et à la sécurité routière;
- **Aînés :**
usagers âgés de 65 ans et plus;
- **Tous les autres usagers du réseau routier :**
usagers de la route bénéficiant des stratégies, des interventions, de la réglementation et des dispositions législatives mises en place.

Facteurs de collision

Les principales causes de collision qui sont ciblées peuvent être décrites de la façon suivante :

- Inattention et conduite imprudente;
- Conduite avec les capacités affaiblies par l'alcool ou la drogue;
- Conduite avec des facteurs de distraction (cellulaire et texto);
- Excès de vitesse et conduite agressive;
- Facteurs environnementaux;
- Fatigue;
- Partage de la route.



Types d'intervention

À chaque groupe cible et facteur de collision peut correspondre plus d'un type d'intervention. Les interventions peuvent s'adresser aux usagers, aux infrastructures ou à une combinaison de ces éléments.

Quatre types d'intervention sont priorités :

- Communication, sensibilisation et éducation;
- Information, données et recherche;
- Infrastructures routières;
- Application de la loi.

Les types d'intervention se définissent de la façon suivante :

- **Communication, sensibilisation et éducation :** comprend toute activité qui contribue à approfondir les connaissances du public sur des questions essentielles de sécurité routière et qui est susceptible de modifier les comportements des usagers de la route pour les amener à se comporter de façon plus sécuritaire (ex. : radars pédagogiques);
- **Information, données et recherche :** comprend la cueillette et la compilation de données servant à identifier les questions émergentes sur les collisions et les victimes (ex. : sondages, statistiques et analyses des collisions, statistiques prédictives, etc.);
- **Infrastructures routières :** comprend le processus d'amélioration continue de l'environnement physique du réseau routier (ex. : mesure d'atténuation de la vitesse et modification de la vitesse permise).
- **Application de la loi :** comprend les mesures coercitives d'application des lois et règlements en vigueur.

LES PARTENAIRES

Pour mettre en œuvre son approche intégrée en sécurité routière, le SPVG s'est adjoint les partenaires internes et externes suivants :

Les partenaires internes

- Section circulation et événements spéciaux;
- Division gendarmerie;
- Section résolutions et actions préventives de quartier, y compris l'équipe multidisciplinaire;
- Division recherche, développement et stratégie organisationnelle;
- Section communications et relations avec la communauté;
- Section stationnement, brigade scolaire adulte et contrôle animalier.

Les partenaires externes

- Service des infrastructures de la Ville de Gatineau;
- Service des communications de la Ville de Gatineau;
- Sûreté du Québec;
- Service de la sécurité publique de la MRC des Collines-de-l'Outaouais;
- Service de police d'Ottawa (SPO);
- Gendarmerie royale du Canada (GRC);
- Contrôle routier Québec;
- Ministère des Transports du Québec (MTQ);
- Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ);
- Société de transport de l'Outaouais (STO).

LE COMITÉ DE L'APPROCHE INTÉGRÉE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le comité permanent

Un comité permanent formé de représentants de chacun des partenaires internes a été mis sur pied en 2015. Le comité se rencontre sur une base régulière, soit environ huit fois par année, afin d'identifier les enjeux et de déterminer les interventions à effectuer à court et à long termes. Les partenaires externes sont mis à contribution en fonction des enjeux abordés.

Le SPVG, et plus particulièrement la Section circulation et événements spéciaux, assure le leadership de ce comité. À titre de responsable de l'approche intégrée en sécurité routière, le SPVG maintiendra la stratégie à jour par la documentation du phénomène (recherches, statistiques, etc.), l'identification de nouvelles initiatives, l'examen des meilleures pratiques, l'évaluation des résultats et la rédaction d'un rapport annuel faisant état des statistiques concernant les usagers vulnérables.

Quant aux partenaires, ils ont la responsabilité de contribuer à l'échafaudage des projets d'intervention mis de l'avant par le comité en apportant leur vision et leur expertise, et ce, dans le respect de leur mandat.

LE DÉLAI D'EXÉCUTION DE TROIS ANS

L'approche intégrée en sécurité routière 2019-2021 est le deuxième plan triennal décrivant les actions et les meilleures pratiques à privilégier pour réduire le taux de collision, particulièrement le nombre de collisions avec décès et blessés.

Un plan d'action sera élaboré pour chacune des années de ce plan triennal en tenant compte des données colligées des années précédentes et de la mise à jour des priorités en sécurité routière.

ACTIONS ET ÉVALUATION DE L'APPROCHE INTÉGRÉE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Élaboration et application des initiatives

Approbation de la présente stratégie de sécurité routière 2019-2021

Communication, sensibilisation et éducation

- Campagne de sensibilisation et d'application adressée aux jeunes conducteurs, aux piétons et aux cyclistes concernant la vitesse, le non-respect de la signalisation et des feux de circulation, la distraction au volant ainsi que le talonnage. Ces campagnes sont composées des volets communication et application de la loi.
- Campagne de sensibilisation pour la sécurité des usagers vulnérables de la route.
- Promotion de la cohabitation des usagers des différents modes de transport par une campagne visant à réduire les incivilités et à favoriser les comportements sécuritaires et respectueux entre les usagers de la route.
- Campagne de sensibilisation pour le partage de la route entre les automobilistes, les piétons et les cyclistes.



ACTIONS ET ÉVALUATION DE L'APPROCHE INTÉGRÉE EN SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Élaboration de nouveaux moyens pour véhiculer les messages de prévention en matière de sécurité routière.
- Intégration d'avancées technologiques (ex. : radars pédagogiques, cinémomètres photographiques, etc.).
- Utilisation des médias traditionnels et des réseaux sociaux pour les volets préventif et répressif.



Ville de Gatineau



[Ville de Gatineau](#)
Page Facebook



[@ville_gatineau](#)
Fil Instagram



[Ville de Gatineau](#)
Page LinkedIn



[villegatineau](#)
Chaîne YouTube



[ville_gatineau](#)
Galerie de photos



[villegatineau](#)
Chaîne Vimeo



[@ville_gatineau](#)
Fil Twitter



[ville_gatineau](#)
Compte Snapchat



[Ville de Gatineau](#)
Periscope



[ville_gatineau](#)
Chaîne SoundCloud



[Domaine des flocons](#)
Page Facebook

Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG)



[Service de police de la Ville de Gatineau](#)
Page Facebook



[@PoliceGatineau](#)
Fil Twitter



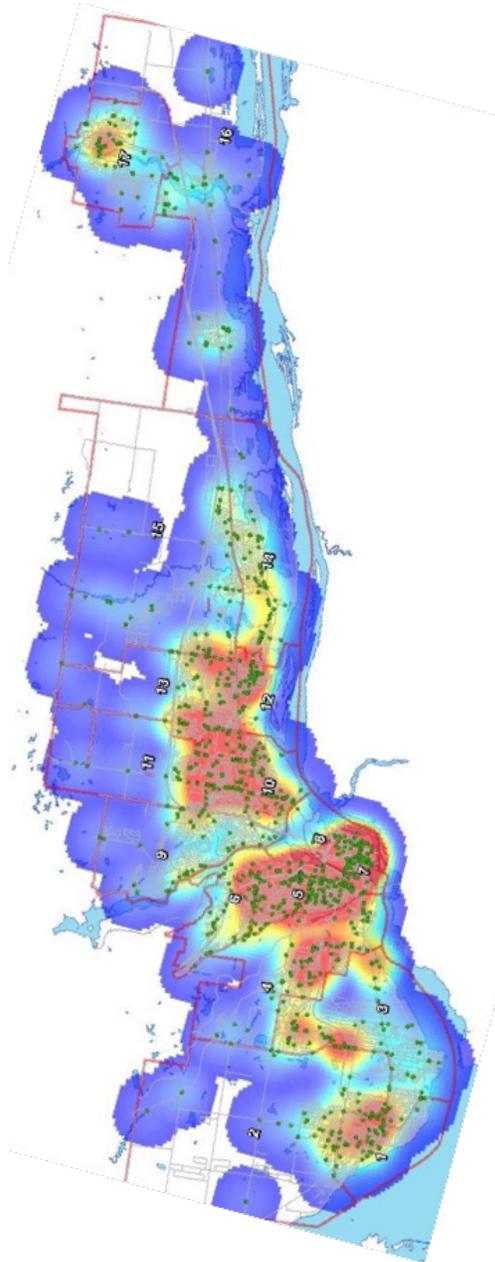
[@policegatineau](#)
Fil Instagram



[PoliceGatineau](#)
Chaîne YouTube



[policegatineau](#)
Chaîne Vimeo



Information, données et recherche

- Diffusion des priorités organisationnelles en matière de sécurité routière à l'ensemble du personnel du SPVG via le bulletin périodique Info SCES.
- Priorisation des opérations permettant d'atteindre les objectifs.
- Répartition efficiente du personnel sur le territoire selon les renseignements recueillis.

Infrastructures routières

Évaluation des sites accidentogènes par un comité expert du SPVG en fonction du bilan des collisions routières.

Application de la loi

- Poursuite des opérations policières auprès des groupes vulnérables.
- Programme d'application sélective en matière de circulation (PASC) : mise en place de deux priorités par mois en matière de sécurité routière (STEP).
- Renforcement de l'application de la réglementation et des nouvelles mesures comprises dans le Code de la sécurité routière.
- Partenariat avec la STO pour la sécurité aux abords du corridor du Rapibus.
- Participation du SPVG aux différentes opérations de sécurité routière provinciales et fédérales.

LES PRIORITÉS

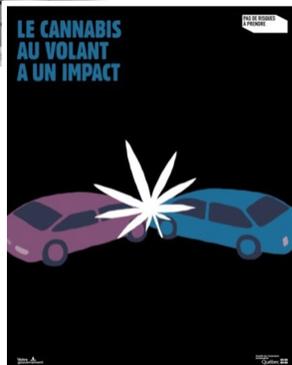
Les priorités identifiées pour 2019

- Le respect des limites de vitesse, y compris dans les quartiers résidentiels et les zones scolaires.
- Le respect de la part des automobilistes et des piétons de la réglementation visant à protéger les piétons.
- La sensibilisation des usagers à la sécurité routière par diverses campagnes initiées par le SPVG ainsi que par les campagnes provinciales concertées.
- La sensibilisation des usagers et l'application de la réglementation concernant la distraction au volant qui comprend l'utilisation du cellulaire et du texto.

NOUVEAUX ENJEUX

La SAAQ a dressé un portrait de la réalité routière observée sur les routes du Québec. Le SPVG arrime donc ses enjeux à ceux de la SAAQ afin de prendre en considération le portrait de cette nouvelle réalité à laquelle doivent s'ajuster les usagers de la route.

- L'augmentation de l'utilisation du transport actif.
- Les véhicules électriques et les véhicules autonomes.
- Les dispositifs électroniques, des sources croissantes de distraction.
- La hausse des véhicules lourds dans les accidents avec préjudices corporels.
- Le vieillissement de la population.
- Le cannabis.



Calendrier des campagnes de sensibilisation 2019

	Thème	Période sujette à changement	
SAAQ	Adaptation de la conduite/hiver	Du 14 janvier au 24 février	
	Transport scolaire	Du 28 janvier au 17 février	
	Ceintures de sécurité	Du 8 avril au 5 mai	
	Camions lourds	Du 15 avril au 12 mai	
	Adaptation de la conduite/Corridor de sécurité	Du 22 avril au 19 mai	
	Motocyclettes	Du 6 mai au 4 août	
	Vélo	Du 6 mai au 29 septembre	
	Adaptation de la conduite/Chantier	Du 17 juin au 8 juillet	
	Fatigue	Du 24 juin au 4 août	
	Cellulaire-distractions	Du 1er juillet au 4 août	
	Cannabis	Début semaine du 1er septembre	
	Transport scolaire	Du 2 au 16 septembre	
	Cellulaire-distractions	Du 9 au 30 septembre	
	Piétons	Du 7 octobre au 4 novembre	
	Facultés affaiblies	Du 18 novembre au 22 décembre	
	Santé des conducteurs	À déterminer	
	Sièges d'auto	En continu	
Conducteurs âgés	En continu		
ONC	Opérations zones scolaires	Mars	Septembre
	Ceintures de sécurité	Du 29 mars au 4 avril	
	Usagers vulnérables (piétons-cyclistes)	Du 10 au 16 mai	
	Vitesse	Du 7 au 13 juin	
	Distraktion au volant	Du 20 au 26 septembre	
	Drogue, alcool au volant	Du 28 novembre 2019 au 2 janvier 2020	
	Partage de la route	Avril	
PASC	Tallonage	Janvier	
	Non-respect des panneaux d'arrêt	Janvier	Novembre
	Changements de voie dangereux	Février	Décembre
	Non-respect des feux rouges	Février	Novembre
	Sûreté en autobus et en zone scolaire	Mars	Septembre
	Conduite avec facultés affaiblies	Mars	Décembre
	Véhicules et camions lourds non-sécuritaires	Avril	
	Sûreté à vélo	Avril	Juillet
	Sûreté en moto	Mai	
	Sûreté des piétons	Mai	Août
	Vitesse excessive	Juin	Octobre
	Zone de construction	Juin	
	Conduite inattentive	Juillet	Octobre
	Sûreté des piétons	Août	
Carrefour giratoire	Août		
Bouclage des ceintures (y compris sièges d'auto pour les enfants)	Septembre		
ACCP	Opérations Impact, campagne nationale Conduite avec capacités affaiblies/Conduite agressive Distraction au volant/Ceintures de sécurité	Du 5 au 9 octobre	
	Semaine canadienne de la sécurité routière Conduite avec capacités affaiblies par l'alcool, la drogue ou la fatigue/Conduite agressive/Distraktion au volant/Ceintures de sécurité	Du 14 au 20 mai	

SAAQ Société de l'assurance automobile du Québec

ONC Opération nationale concertée

PASC Programme d'application sélective en matière de circulation

ACCP Association canadienne des chefs de police